

Appareils de froid et de lavage : une nouvelle étiquette énergie visible en magasin et sur les sites de vente en ligne à partir du 1^{er} mars 2021 !

Le Gifam édite un guide pratique pour accompagner le consommateur dans la compréhension de cette nouvelle étiquette et dévoile une vidéo didactique réalisée par Applia, fédération européenne du secteur de l'électroménager

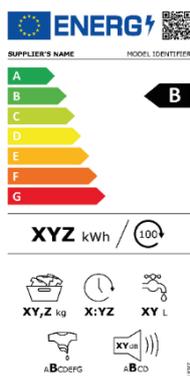
Paris, le 24 février 2020 – A l'occasion de l'arrivée de la nouvelle étiquette énergie sur les appareils de froid et de lavage en magasin et sur les sites de ventes en ligne le 1^{er} mars prochain*, le [Gifam](#), groupement des marques d'appareils pour la maison, publie un guide pratique spécialement réalisé sur le sujet. Ce guide intitulé « [Electroménager : zoom sur la nouvelle étiquette](#) », est accessible en ligne gratuitement sur le site du Gifam. Il délivre conseils et astuces pour aider les consommateurs à bien comprendre ces évolutions et, *in fine*, à faire un choix éclairé au moment de l'achat. Il s'accompagne [d'une vidéo didactique](#) réalisée par Applia, fédération européenne regroupant les professionnels du secteur de l'électroménager.

« Cette évolution va dans le bon sens ! La révision de l'échelle de classification énergétique ainsi que les nouvelles informations présentes sur l'étiquette la rendent plus lisible pour le consommateur. Elle va leur permettre de comparer plus facilement les produits entre eux et, *in fine*, d'orienter leurs choix vers des produits plus performants. D'expérience, elle sera également un véritable moteur d'innovations pour notre secteur, » commente Camille Beurdeley, Déléguée Générale du Gifam. « Nous devons cependant rassurer le consommateur, qui pourrait se retrouver devant des appareils actuellement étiquetés A+++, classés E voire F à partir de mars. Les niveaux d'exigence sont certes revus à la hausse mais les produits restent tout aussi performants ! »

*Certains consommateurs la connaissent déjà : la nouvelle étiquette énergie est présente dans les emballages des appareils de froid et de lavage depuis novembre 2020. Dès le 1^{er} mars, la nouvelle étiquette énergie sera affichée obligatoirement en magasin et sur les sites de vente en ligne et deviendra ainsi la nouvelle référence pour les consommateurs.

Les nouveautés de l'étiquette énergie troisième génération

L'étiquette énergie, véritable outil d'information de référence pour le consommateur évolue pour les appareils de froid (réfrigérateurs, congélateurs, appareils combinés et caves à vin) et de lavage (lave-linge, lavante-séchante et lave-vaisselle). Sa révision implique de nombreux changements - tant sur l'échelle de classification que sur les informations présentées. Parmi eux :



- Une évolution de l'échelle de classification énergétique - L'échelle de classification énergétique – aujourd'hui comprise entre A+++ et D – évolue et revient à une échelle de A à G, afin de mieux accentuer la différenciation entre les appareils, tout en diminuant la consommation d'énergie associée à chacune de ces nouvelles classes.
- De nouvelles informations seront également communiquées au consommateur pour chaque catégorie de produits. A titre d'exemple, pour le lave-linge, seront renseignées la durée du cycle de lavage « eco 40-60 » et sa consommation d'eau, la consommation d'énergie pour 100 cycles, ou encore la perception du niveau sonore en phase d'essorage.

- L'apparition d'un QR code - Les consommateurs pourront scanner un QR Code pour accéder à la base de données EPREL, qui recense toutes les informations des produits relevant de la réglementation étiquette énergie.
- Une classe de perception sonore - Une échelle de A à D permettra aux consommateurs de mieux apprécier le niveau sonore déclaré de l'appareil.

D'après la Commission Européenne, la révision de l'étiquette énergie devrait permettre de réaliser des économies d'énergie, à hauteur de 150 €/an en moyenne par foyer. D'ici 2030, 38 TWh/an seraient économisés, soit la consommation d'électricité annuelle de la Hongrie.

Pour tout comprendre à la nouvelle étiquette énergie, visualisez [le replay](#) de l'évènement dédié organisé par le Gifam.

Contacts presse :

- Morgane Laviron – morgane.laviron@maarc.fr – 06 66 84 42 04
- Victoria Bareille – victoria.bareille@maarc.fr – 01 86 95 41 95

À propos du Gifam :

Groupement des marques d'appareils pour la maison, le Gifam rassemble une cinquantaine d'entreprises, grands groupes internationaux et PME, qui accompagnent le consommateur au quotidien en proposant des produits innovants en électroménager et confort thermique électrique, sous des marques de grande notoriété. Plus d'informations sur www.gifam.fr.

Facebook : [@GifamFrance](#), Twitter : [@GIFAM_](#), LinkedIn : [Gifam](#).